



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **VD IMMOBILIER SARL**,
Chemin de la Crausaz 96, 1814 La Tour-de-Peilz
2. Déclaration de faillite: 14.12.2016
3. Suspension de faillite: 19.05.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 12.06.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** La société à pour but l'achat, la mise en valeur, la construction, l'exploitation, la gérance, le financement et la vente de tous immeubles ou droits immobiliers; l'étude, l'organisation, la planification et la réalisation de tous travaux relatifs à l'activité d'une entreprise générale de construction.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey 1

03543425

